

# OPINION'EYE

BY "opinionway



PAR FRÉDÉRIC MICHEAU,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ADJOINT  
DIRECTEUR DES ÉTUDES  
D'OPINION

## LES CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1965-2017

Depuis la réforme constitutionnelle de 1962 ouvrant l'élection présidentielle au suffrage universel, 10 scrutins ont eu lieu. Les candidats ayant participé à l'un de ces scrutins forment un cercle restreint, qui sera bientôt élargi lors de l'élection d'avril 2022. Quelle est la composition de ce club ? Quel est le profil de ses membres ? Des règles générales peuvent-elle être tirées de l'analyse historique des candidatures aux élections présidentielles ?

### Les candidatures

Depuis 1965, année de la deuxième [1] élection présidentielle française ouverte à l'ensemble du corps électoral, 70 personnes ont été officiellement candidates et ont porté 102 candidatures, 19 candidats ayant participé à plusieurs scrutins. Le nombre réduit de candidats est lié d'abord au mécanisme des parrainages d'élus, condition nécessaire pour pouvoir concourir.

### PRECEDENTS NUMEROS

---

[Numéro 13](#)

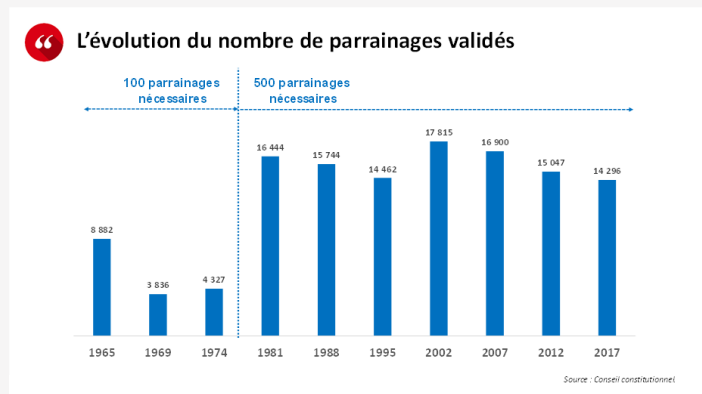
[Numéro 12](#)

[Numéro 11](#)

[Tous les numéros](#)

[1] La première a eu lieu les 10 et 11 décembre 1848 et a abouti à l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte

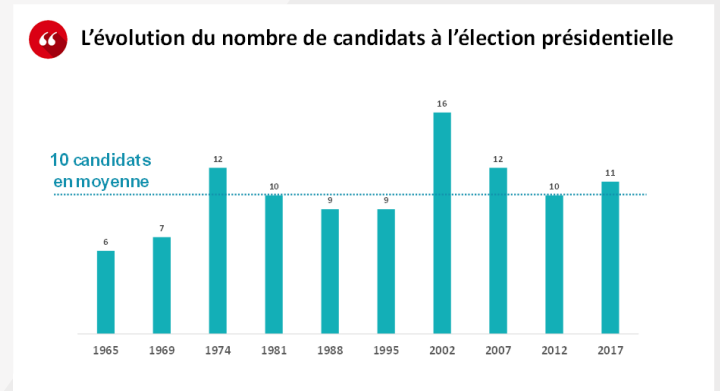
Lors des trois premières présidentielles, le nombre de parrainages validés par le Conseil constitutionnel était faible : 8882 en 1965, puis 3836 en 1969 et 4327 en 1974. Seuls 100 parrainages étaient alors requis. Mais la forte inflation du nombre de candidats en 1974 (12 contre 7 en 1969) a entraîné un durcissement de la législation. Le nombre de signatures requises a ainsi été porté à 500 par la loi organique n° 76-528 du 18 juin 1976. Depuis 1981, le nombre de parrainages validés oscille autour de 15 000.



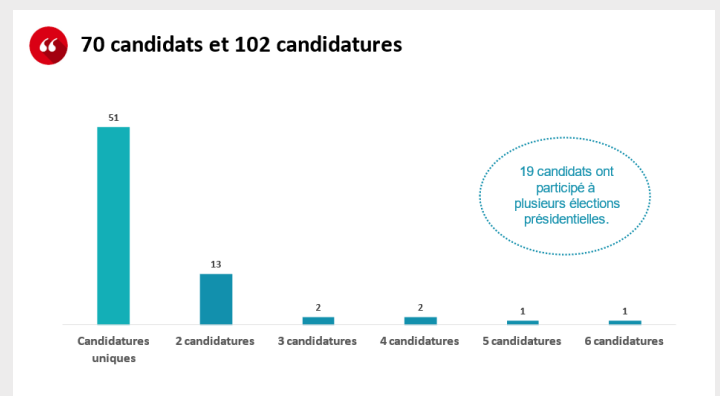
Cette relative stabilité ne doit pas masquer le fait que depuis 2007 le Conseil constitutionnel enregistre une augmentation du nombre de candidats faisant l'objet d'au moins un parrainage validé : 30 en 2007, 39 en 2012 et jusqu'à 61 en 2017. C'est le signe d'un attrait croissant de l'élection présidentielle parmi le personnel politique.

Parallèlement, il faut aussi noter l'attribution de parrainages à un candidat non déclaré pour l'encourager à s'engager plus avant ou pour lui donner les moyens de participer à l'élection le cas échéant. Cette dernière configuration correspond par exemple à l'éventuelle candidature d'Alain Juppé en 2017. Battu lors de la primaire de 2016, le maire de Bordeaux a cependant reçu 313 parrainages, dont 241 début mars au moment où son nom était évoqué pour se substituer à François Fillon.

Malgré ces évolutions, le nombre de candidats à chaque scrutin, qui s'établit en moyenne à 10, varie peu. La première présidentielle est celle qui a vu s'opposer le moins de personnalités (6 seulement), peut-être à cause de la nouveauté du scrutin et d'une forme d'invincibilité prêtée au général de Gaulle en raison de sa stature historique. A l'inverse, l'élection de 2002 a enregistré un nombre record de 16 candidats, un émiettement de l'offre électorale qui n'est pas sans effet sur la non-qualification de Lionel Jospin pour le second tour, le 21 avril.



Parmi les 70 candidats aux différents scrutins présidentiels, 51 n'ont présenté leur candidature qu'à une seule reprise. Dans le groupe des 19 candidats récidivistes, Arlette Laguiller détient le record du nombre de candidatures (6), devant Jean-Marie Le Pen (5). Les Présidents Mitterrand et Chirac ont chacun participé à quatre reprises à l'élection. François Bayrou et Jacques Cheminade ont présenté trois fois leur candidature. Enfin, 13 candidats ont pris part à deux scrutins présidentiels.

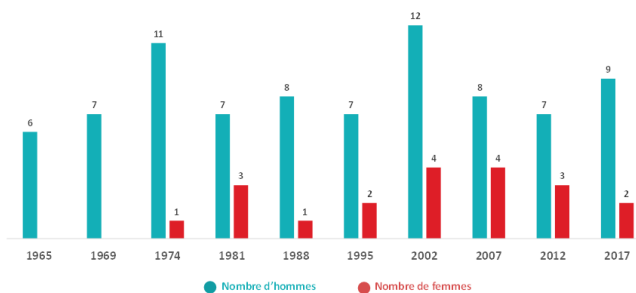


## Le profil des candidats

On ne compte que 12 femmes parmi les 70 candidats ayant participé à la présidentielle. Arlette Laguiller fut la première et participa à six scrutins consécutifs entre 1974 et 2007. Dominique Voynet, Nathalie Arthaud et Marine Le Pen ont concouru à deux reprises. Seules deux femmes ont accédé au second tour : Ségolène Royal en 2007 et Marine Le Pen en 2017.

Les deux premières présidentielles étaient exclusivement masculines. Une seule femme était présente en 1974 et 1988 (Arlette Laguiller). Jamais plus de 4 femmes ont été candidates simultanément, ce qui représente un quart des candidats en 2002 et un tiers lors de la présidentielle de 2007. Dans aucun scrutin, la parité n'a été respectée jusqu'à présent.

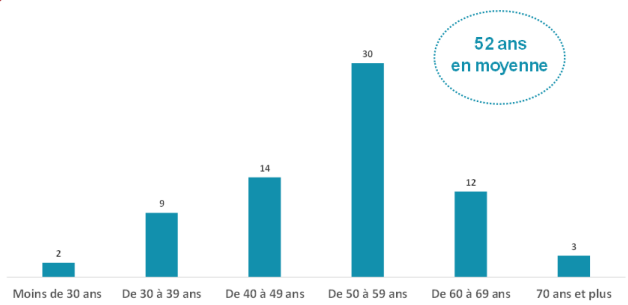
La répartition hommes-femmes parmi les candidats à la présidentielle



En moyenne, le jour du premier tour, l'âge des candidats lors de leur première candidature présidentielle s'établit à 52 ans. Le plus jeune est Alain Krivine, qui était âgé de 27 ans en 1969. Le second candidat de moins de 30 ans appartient à la même famille politique : il s'agit d'Olivier Besancenot (28 ans en 2002), qui fut l'attaché parlementaire d'Alain Krivine au Parlement européen entre 1999 et 2000.

Le plus âgé des candidats lors de sa première candidature est Charles de Gaulle. Le premier des Français avait 75 ans en 1965, mais il avait été élu à la présidence de la République à 68 ans par un vote du Congrès le 21 décembre 1958. C'est Jacques Duclos qui s'est présenté le plus tardivement à l'élection pour la première fois (73 ans en 1969). Enfin, lors de sa cinquième candidature en 2007, Jean-Marie Le Pen était âgé de 78 ans.

L'âge des candidats lors de leur première candidature présidentielle



Lors de leur première candidature à la présidentielle, 40 des 70 candidats détenaient un mandat politique. Certains cumulaient plusieurs fonctions comme Alain Poher en 1969, président de la République par intérim et président du Sénat. On note la présence d'un seul Premier ministre [2] en exercice : Edouard Balladur en 1995. Un seul ministre a été candidat tout en continuant à détenir son portefeuille : le ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances Valéry Giscard d'Estaing en 1974. Les autres ministres ont préféré quitter le gouvernement avant le premier tour pour faire campagne plus librement. C'est le cas entre autres de Nicolas Sarkozy, qui a quitté la place Beauvau le 26 mars 2007.

Avec le mandat de maire (13 candidats), celui de parlementaire est le plus détenu par les primo-candidates (21 députés, 6 députés européens et 4 sénateurs). Relevons également la présence de 6 conseillers généraux et 4 conseillers régionaux, dont la présidente de Conseil régional de Poitou-Charentes Ségolène Royal en 2007.

Enfin, signalons que 5 présidents en exercice ont postulé à leur reconduction : Charles de Gaulle en 1965, Valéry Giscard d'Estaing en 1981, François Mitterrand en 1988, Jacques Chirac en 2002 et Nicolas Sarkozy en 2012. Tous les locataires de l'Élysée ont cherché à se succéder à eux-mêmes à l'issue de leur premier mandat, à l'exception de François Hollande, qui a renoncé à une nouvelle candidature le 1er décembre 2016, et bien sûr de Georges Pompidou, dont le septennat a été tragiquement écourté par la maladie.

[2] La candidature de Lionel Jospin en 2002 est sa seconde tentative.

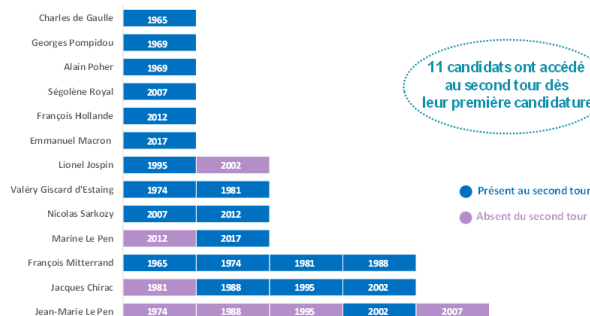
## Les résultats

Même si plusieurs sondages d'intention de vote ont annoncé l'élection d'un candidat dès le premier tour (Charles de Gaulle en 1965, Edouard Balladur en 1995), un second tour de scrutin a systématiquement été nécessaire.

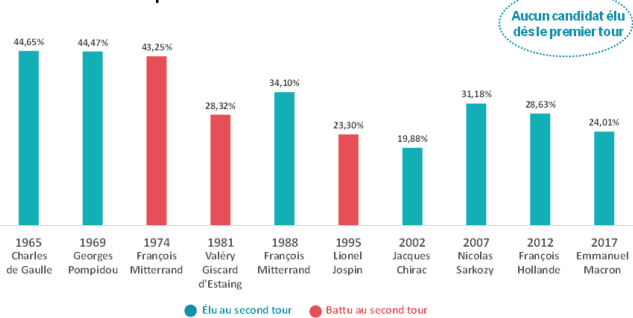
Le score du candidat en tête lors du premier tour, qui dépend du nombre de personnalités en lice, varie entre 44,65% (Charles de Gaulle en 1965) et 19,88% (Jacques Chirac en 2002). Dans la majorité des cas, la pole position au soir du premier tour a enclenché une dynamique électorale qui a conduit à l'élection 15 jours plus tard. Toutefois, bien qu'en tête au premier tour, trois candidats ont été battus au second tour : François Mitterrand en 1974, Valéry Giscard d'Estaing en 1981 et Lionel Jospin en 1995.

11 candidats ont accédé au second tour dès leur première candidature. Jacques Chirac et Marine Le Pen ont été qualifiés lors de leur deuxième candidature. Jean-Marie Le Pen n'a dépassé le premier tour que lors de sa quatrième tentative. Une anomalie : Lionel Jospin a été qualifié lors de sa première candidature en 1995, mais éliminé lors de la seconde sept ans plus tard.

### “ L'accès au second tour de l'élection présidentielle

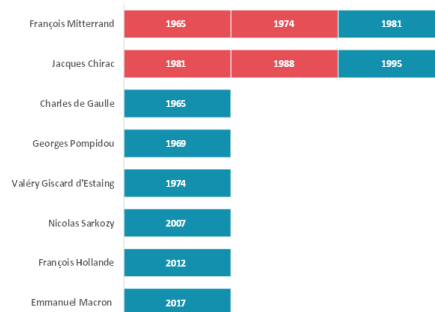


### “ Les scores des candidats en tête lors du premier tour de l'élection présidentielle



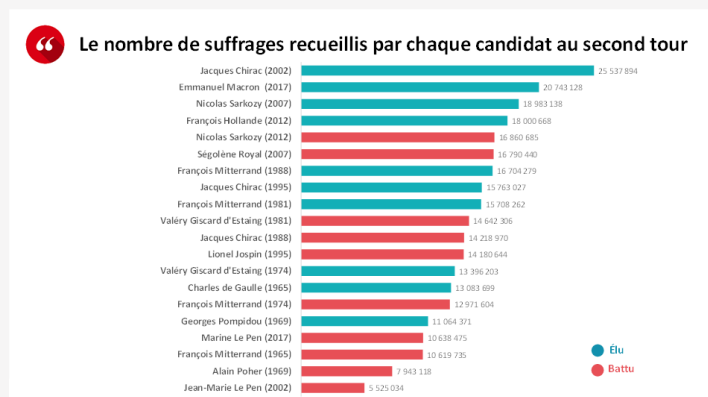
C'est Nicolas Sarkozy qui a recueilli le plus de suffrages au premier tour (11 448 663 voix). Quatre autres candidats ont obtenu plus de 10 millions de voix : François Mitterrand en 1974 et 1988, Charles de Gaulle en 1965, François Hollande en 2012 et Georges Pompidou en 1969. Inversement, c'est Guy Héraud qui détient le record du plus faible nombre de suffrages recueilli : seuls 19 255 électeurs ont choisi le candidat fédéraliste en 1974. Deux autres personnalités en lice lors de cette même présidentielle (Jean-Claude Sebag et Bertrand Renouvin) complètent la queue de peloton.

### “ L'élection dès la première candidature dans 6 cas sur 8



13 candidats différents ont participé à l'un des 10 seconds tours qui ont été organisés. 4 personnalités ont figuré à plusieurs reprises au tour décisif : François Mitterrand (4 fois), Jacques Chirac (3 fois), Valéry Giscard d'Estaing et Nicolas Sarkozy (2 fois chacun).

Seuls 2 candidats ont obtenu moins de 10 millions de voix au second tour : Alain Poher en 1969 et Jean-Marie Le Pen en 2002. Les deux candidats élus dans le cadre d'un front républicain sont ceux qui ont recueilli le plus de suffrages : Jacques Chirac en 2002 (25 537 894 suffrages !) et Emmanuel Macron en 2017.



Enfin, parmi les 5 présidents en exercice ayant postulé à leur reconduction, seuls deux ont rencontré l'échec : Valéry Giscard d'Estaing en 1981 et Nicolas Sarkozy en 2012. Emmanuel Macron viendra-t-il équilibrer cette statistique ou bien l'amplifier en devenant le premier Président en exercice réélu hors période de cohabitation ? Réponse - au plus tard - le 24 avril 2022.

**Frédéric Micheau**  
 Directeur Général Adjoint  
 Directeur des études d'Opinion  
[fmicheau@opinion-way.com](mailto:fmicheau@opinion-way.com)  
 @FMicheau

## A PROPOS DU GROUPE OPINIONWAY

---

Créé en mars 2000, pionnier de la digitalisation des études, OpinionWay innove dans les études Marketing et d'Opinion et développe l'agilité dans les modes d'approches (panels en ligne, communautés digitales, hybridation des données et Social Media Intelligence).

Né en France et capable d'intervenir sur les cinq continents, OpinionWay a des implantations au Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), en Europe de l'Est (Pologne) et en Afrique Subsaharienne (Côte d'Ivoire). Le Groupe intervient dans la compréhension des publics, des marchés, des marques ; dans la recherche de produits et de services, pour des clients se développant en France comme à l'international auprès de cibles BtoB et BtoC.

OpinionWay est membre actif d'Esomar, certifié depuis 2009 ISO 20252 par l'AFNOR et membre de CroissancePlus.

*“opinionway*